



254
2011

Arrêté : portant nomination d'un Administrateur de crédits titulaire et d'un suppléant au Ministère de la Famille et des Organisations Féminines, Gestion 2011

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Famille et des Organisations Féminines

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relatives aux lois de finances en son article 15, modifiée;
- Vu la loi n° 2010-16 du 15 décembre 2010 portant loi de finances de l'année 2011 ;
- Vu le décret n° 2003-101 du 13 mars 2003 portant règlement général sur la comptabilité publique modifié par le décret n° 2008-1224 du 30 octobre 2008 ;
- Vu le décret 2009-451 du 30 avril 2009 portant nomination du Premier Ministre ;
- un nouveau Ministre et fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011-628 du 16 mai 2011 relatif à la composition du Gouvernement
- Vu le décret n° 2011-634 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'état et du Contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés participation Publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

== A R R E T E ==

Article premier : Monsieur **Waldiodio NDIAYE, Animateur**, matricule de solde n° **511 171/J**, est nommé Administrateur de Crédits titulaire du budget de fonctionnement et d'investissement de la Cellule de suivi opérationnel des projets de Lutte contre la pauvreté « CSO-PLCP » du Ministère de la Famille et des Organisations Féminines, gestion 2011.

Article 2 : Madame **Rockayateu TALLA**, matricule de solde n° **615 879/Z**, est nommée Administrateur de crédits suppléant.

Budget de fonctionnement et d'investissement
Titre 3 Section 58 Chapitre 60017250010 Article 62

Titre 5 Chapitre 60093120001 Article 24, 61, 62

Titre 5 Chapitre 65992026990 Article 61, 62

Article 3 : Le Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, le Directeur de la dette et de l'Investissement et le Directeur du Budget, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel..

Ampliations :

- SG/PR
- SGG
- CF
- DGCPT
- Intéressés





Ministère de la Famille
Et des Organisations Féminines

Arrêté : portant nomination d'un Administrateur
de crédits titulaire et d'un suppléant au Ministère de
la Famille et des Organisations Féminines, Gestion 2011

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Famille et des Organisations Féminines

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relatives aux lois de finances en son article 15, modifiée;
- Vu la loi n° 2010-16 du 15 décembre 2010 portant loi de finances de l'année 2011 ;
- Vu le décret n° 2003-101 du 13 mars 2003 portant règlement général sur la comptabilité publique modifié par le décret n° 2008-1224 du 30 octobre 2008 ;
- Vu le décret 2009-451 du 30 avril 2009 portant nomination du Premier Ministre ;
- un nouveau Ministre et fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011-628 du 16 mai 2011 relatif à la composition du Gouvernement
- Vu le décret n° 2011-634 du 17 mai 2011 portant répartition des services de l'état et du Contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés participation Publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

== A R R E T E ==

Article premier : Monsieur **Waldiodio NDIAYE**, Animateur, matricule de solde n° 511 171/J, est nommée Administrateur de Crédits titulaire du budget de fonctionnement et d'investissement de la Cellule de suivi opérationnel des projets de Lutte contre la pauvreté « CSO-PLCP » du Ministère de la Famille et des Organisations Féminines, gestion 2011.

Article 2 : Madame **Rockayatou TALLA**, matricule de solde n° 615 879/Z, est nommée Administrateur de crédits suppléant.

Budget de fonctionnement et d'investissement
Titre 3 Section 58 Chapitre 60017250010 Article 62

Titre 5 Chapitre 60093120001 Article 24, 61, 62

Titre 5 Chapitre 65992026990 Article 61, 62

Article 3 : Le Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, le Directeur de la dette et de l'Investissement et le Directeur du Budget, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel..

Ampliations :

- SG/PR
- SGC
- CF
- DGCPT
- Intéressés



REPUBLIQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANCE
 ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ
 CELLULE DE SUIVI ET DE COORDINATION
 TECHNIQUE DES PROJETS

2e Groupe : Taux Normal : 391, Taux dimande ou jour férié : 586, Taux de Nuit : 782

DOTATION BUDGETAIRE ANNUELLE AFFECTEE AU PAIEMENT
 DES INDEMNITES D'HS DECRET N° 79.208 DU 03 MARS 1979
 MODIFIE PAR LE DECRET 95 176
 PUBLIE AU JOURNAL OFFICIEL N° 4393 DU 24 MARS 1979
 PERIODE DU 1er au 31 Mars 2013

Titre 2	Prénoms Nom	Fonction	Sal. Ind.	G.R	Mle de Solde	Article 61		Paragraphe 1 - 3		Totaux		
						Nombre	Heures	Normales	Dimanche et jours fériés		Nuit	
						Nbre	T.	Total	Nbre	T.	Total	
	Waldiodio NDIAYE	Animateur	3317	1	511 171/J	4	433	1732	56	866	48496	50228
	Rokheyatou Talla BA		1825	1	615 879/Z	5	433	2165	55	866	47630	49795
	Serigne Touba DIAO	Animateur	3317	1	507 847/A	5	433	2165	55	866	47630	49795
	Maram NIANGLO	Assistante sociale			513 473/G	5	433	2165	55	866	47630	49795
	Mame Khady NDOUR	Assistante Sociale	1568	1	612 855/A	4	433	1732	56	866	48496	50228
	Aissatou Ayo Mbène BA	Ingénieur Statistienne		1	615 868/Z	4	433	1732	55	866	48496	50228
	Ibrahima DIENG	Secrétaire d'Administration		1	377 954/E	5	433	2165	55	866	48496	50228
	Magatte MBAYE	Secrétaire d'administration		1	516 465/G	5	433	2165	55	866	47630	49795
	TOTAL											400092

Arrêté le Présent Etat à la somme de : QUATRE CENT MILLE QUATRE VINGT DOUZE F CFA

L'Administrateur des Crédits

LE COF

